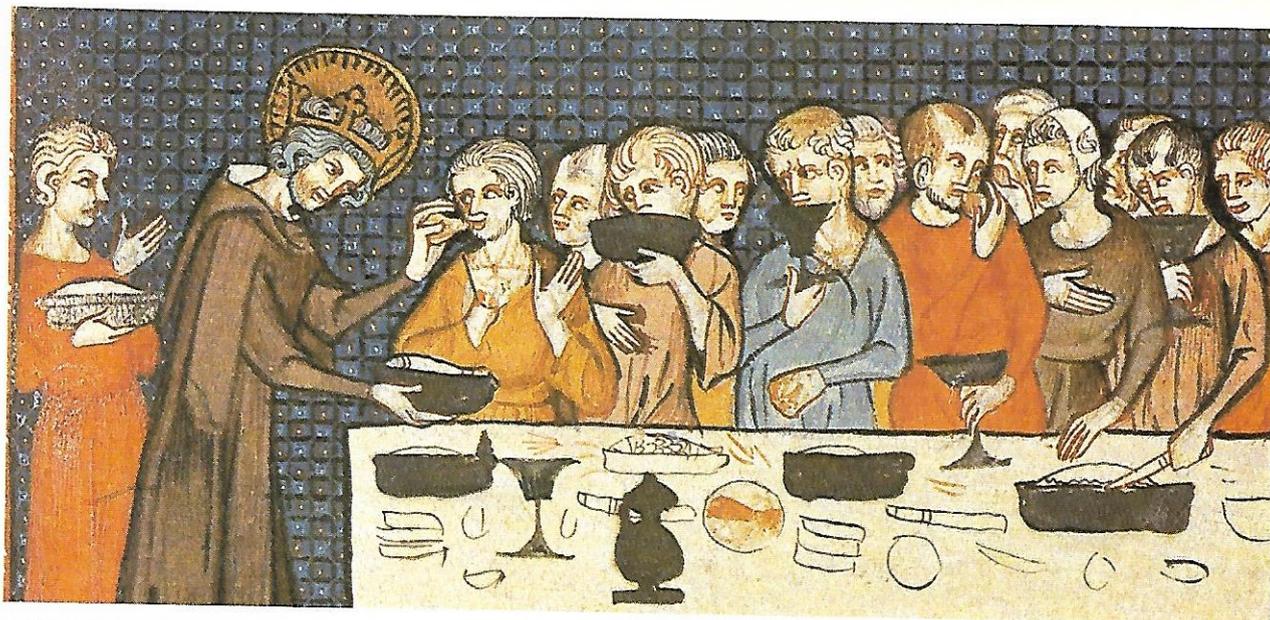


Les premiers grands rois qui ont voulu faire la France



SAINT LOUIS SERVANT LES PAUVRES.

Observe le geste du roi, l'expression des visages, les détails de la table...

● Louis IX, le roi très chrétien (1226-1270).

Ce beau chevalier est très connu et aimé dans le royaume de France et à l'extérieur.

— Il a le souci d'une **bonne justice** pour tous ses sujets. L'imagerie populaire le représente rendant lui-même la justice sous le chêne de Vincennes. Ses enquêteurs surveillent les fonctionnaires qui rendent la justice en son nom. Le **Parlement** est pour tous un tribunal suprême.

— Il s'efforce de **maintenir la paix**. Il recherche l'entente avec les rois voisins. Il interdit aux seigneurs de se battre entre eux, et, ce faisant, de ravager le pays.

— Il veut être **le roi très chrétien**. Les Croisades lui apparaissent légitimes et il laisse traquer les hérétiques «auxquels il faut donner de l'épée dans le ventre autant qu'elle y peut entrer». Il est très charitable, s'occupe des pauvres (voir la gravure ci-dessus), crée des hôpitaux, des «maisons-dieu», des ordres mendiants. C'est pourquoi l'Église fera de lui un saint.

● Philippe le Bel, le roi de fer (1285-1314).

Ce petit-fils de Saint Louis veut faire de grandes choses, mais il est quelquefois très brutal et dur.

— Pour **gouverner seul** dans son royaume, il fait arrêter le Pape Boniface VIII qui s'oppose à lui et il installe un Pape français en Avignon.

— Pour avoir de l'argent, il lève des **impôts** réguliers, il diminue la valeur de la monnaie, il confisque les biens des banquiers juifs et lombards et ceux, ensuite, de l'ordre des **Templiers**, qu'il fait mettre à la torture...

N'existe-t-il pas dans ta région d'anciennes commanderies de cet ordre riche et puissant ? Demande à ton maître de te dire comment l'auteur des «Rois maudits» évoque le supplice du chef des Templiers.

Les trois fils de Philippe le Bel qui lui succèdent n'ont pas sa poigne de fer. Ils n'auront pas d'héritier mâle et ils laisseront au premier roi Valois un royaume en crise.

C. des Albigeois

C. de St Louis

cath. de Reims

cath. d'Amiens

Développement du commerce et des villes

Gothique flamboyant

Auguste

Saint Louis

Philippe le Bel

1200

1250

1300

LOUIS IX MÉRITE LE TITRE DE SAINT

Louis IX, un roi juste et pieux (1226-1270).

Le petit-fils de Philippe II, Louis IX, n'a que douze ans quand il devient roi, en 1226. Sa mère, *Blanche de Castille*, assure la régence et gouverne en son nom jusqu'à sa majorité. Il se montre alors un roi si chrétien, si juste et charitable, qu'il est considéré de son vivant comme un saint. L'Église lui accorde ce titre peu après sa mort.

Saint Louis préfère les moyens pacifiques à l'usage de la force. Il fait la paix avec le roi d'Angleterre. Il négocie l'entrée du comté de Toulouse dans le domaine royal.

Il aime rendre lui-même la justice, par exemple à Vincennes, où il se tient adossé à un chêne. Une partie de son conseil, le Parlement, se spécialise dans les questions judiciaires. La justice du roi progresse dans tout le pays aux dépens de celle des seigneurs. Ceux-ci voient aussi reculer la monnaie qu'ils fabriquent au profit de celle du roi, qui a cours dans tout le royaume et s'impose de plus en plus. Saint Louis crée une nouvelle pièce : l'écu d'or.

Saint Louis organise deux croisades, pour reprendre Jérusalem aux musulmans. Il meurt de la peste, au cours de la seconde tentative en 1270, à Tunis.

Les enfants de Philippe le Bel

« Ce beau roi Philippe eut trois fils — outre cette fille, laquelle fut mariée au roi d'Angleterre dont j'ai parlé ci-dessus — et furent ces trois fils moult beaux, desquels l'aîné eut nom Louis et fut, du vivant de son père, roi de Navarre et on l'appela le Hutin ; le second eut nom Philippe, le troisième eut nom Charles. Et ils furent tous trois rois de France après la mort de leur père, droit par succession, sans avoir engendré hoir⁽¹⁾ mâle de leur corps. Aussi, après la mort du roi Charles, les douze pairs et les barons de France ne donnèrent point le royaume à sa sœur, laquelle était reine d'Angleterre, parce qu'ils voulaient dire et maintenir et encore foñt, que le royaume de France est bien si noble qu'il ne soit mie aller à femelle, ni par conséquent au roi d'Angleterre, son fils aîné. »

(1) héritier

Chronique de Jean le Bel (XIV^e siècle)

PHILIPPE IV LE BEL EMPEREUR EN SON ROYAUME

Sous le règne de Philippe IV le Bel (1285-1314), la monarchie devient plus puissante que jamais. Les « légistes », spécialistes en droit romain, affirment même que le roi est « empereur en son royaume », qu'aucune autorité, même celle du pape, n'y est supérieure à la sienne.

Si les pouvoirs du roi se renforcent, les dépenses se font aussi plus lourdes : le nombre des fonctionnaires, les « officiers royaux », augmente ; les guerres de Guyenne et de Flandre coûtent cher. La chambre des comptes, chargée du trésor royal, s'inquiète. Le roi multiplie les impositions exceptionnelles, altère la monnaie en diminuant le poids de métal précieux de chaque pièce, saisit les biens des juifs. Il fait condamner les templiers (moines soldats devenus très riches) comme hérétiques et confisque leurs biens. *Mais Philippe le Bel a l'habileté de convoquer les États généraux du royaume*, avec des représentants des seigneurs, du clergé et des villes, pour faire approuver sa politique.

Sous son règne, les Papes s'installent en Avignon pour 70 ans. Ses trois fils meurent sans laisser d'héritier mâle, et en 1328, c'est un de ses neveux, Philippe de Valois, qui est désigné comme roi de France.

Trois siècles ont passé depuis l'élection d'Hugues Capet. Les générations qui se sont succédées ont permis au royaume de France de se transformer et de passer des « peurs de l'an mil » au plein épanouissement du « bon temps de Monseigneur saint Louis ».

2 Philippe le Bel et ses enfants (1313).

